**PROCES-VERBAL DE LA 71Ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES S0CIETES LOCALES DE SION, mardi 27.09.2016 A NOTRE DAME DU SILENCE.**

**------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

*M. Sébastien Lamon, président de la Fédération des Sociétés locales de Sion ouvre la 71ème Assemblée générale. Il souhaite la bienvenue aux présidentes et présidents des sociétés locales ou à leurs représentant(e)s et transmet les salutations de la municipalité. Il présente brièvement la demeure dans laquelle nous nous trouvons.*

M. Marcel Maurer, président de la municipalité, M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles, se sont excusés ainsi que les sociétés suivantes : Artistic Gym 13 \* - Badminton Club Sion – Chœur d’hommes Ste Cécile St Guérin - Chœur de Dames La Cantilène - Chœur mixte du Sacré-Cœur - Chœur mixte de St Guérin – Chœur Novantiqua – Cible de Sion – Club des Aînés de Sion – Fan’s Club Benfica - Fondation St Joseph – Golf Club Sion – Guggenmusik Eksapette - Gym Hommes Sion – Hospitaliers et Hospitalières de ND de Lourdes – INSIEME - Institut Ste Agnès - Institut St Raphaël - Ju-Jitsu Sion– Moto-Club Tous Vents– Sion Basket - Sion Jeunes – Sport Handicap – Tennis Club Valère - Union des Syndicats chrétiens interprofessionnels - Uvrier Sports

L’ordre du jour est le suivant :

1. Appel des sociétés
2. Nomination des scrutateurs
3. PV de l’AG du 30 septembre 2015
4. Rapport d’activité du président
5. 1. Rapport de caisse

2. Rapport des vérificateurs de comptes

3. Décharge au caissier et au comité

6. Elections statutaires

7. Démissions, admissions, exclusions.

8. Divers

**1. APPEL DES SOCIETES.**

L’appel des sociétés s’est fait par signature de la liste des présences. 40 sociétés sont représentées, 26 sont excusées. La majorité absolue est donc à 21 voix.

**2. NOMINATION DES SCRUTATEURS.**

Sont nommés scrutateurs : Pascal Curdy de FC Sion Football pour tous et Nicolas Murmann du Canon à confettis.

**3. PV DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 30.09.2015**

Le PV de l’Assemblée générale du 30.09.2015 a été envoyé avec les convocations. Il ne fait l’objet d’aucune remarque. Mme Frédérica Nendaz, secrétaire FSL, est remerciée pour son travail.

**4. RAPPORT DU PRESIDENT.**

M. Sébastien Lamon, président, dresse le bilan de l’année écoulée.

La fête de la Ste Cécile s’est déroulée le 22 novembre dans la paroisse de St Théodule. Le chœur mixte de St Théodule et son président sont remerciés pour leur magnifique prestation et la bonne organisation ainsi que les 8 sociétés qui ont participé activement à cette journée. Enfin M. Sébastien Lamon remercie Mme Françoise Jobé Karlen pour la coordination de cette fête. En 2016, la fête se déroulera le 20 novembre dans la paroisse de St Guérin. Elle sera organisée par le Chœur d’hommes Ste Cécile.

Pour la saison 2016/2017, 57 lotos ont été attribués dont 6 se dérouleront en duo et une société a renoncé. La demande étant stable, les salles du Sacré-Cœur et de St Guérin répondent aux besoins. M. Sébastien Lamon rappelle que tout changement de date, salle ou renoncement doit être annoncé à la FSL et à la Police municipale.

Concernant l’affichage, il précise que, pour choisir une date, il faut payer. La FSL demandera une offre et prendra, le cas échéant, les frais à sa charge.

M. Sébastien Lamon lit le contrat de location des salles reçu de l’administration des paroisses. La FSL reçoit un bon écho des sociétés qui ont déjà organisé leur loto cette saison. Le président remercie les sociétés et les paroisses pour leur effort.

Il remercie Mme Frédérica Nendaz pour la coordination et la gestion du dossier des lotos.

Artistic Gym 13\*  a parfaitement organisé la fête du 1er août qui s’est à nouveau déroulée sur la place de la Planta. M. Sébastien Lamon remercie la société organisatrice, les sociétés ayant participé au défilé, l’Harmonie municipale pour l’animation musicale et la municipalité pour le feu d’artifice qui a émerveillé le public. Enfin un grand merci à M. Raymond Delavy, caissier FSL pour la gestion de la soirée. Sion Culture Physique a gagné le bon de 500.- , Pour le 1er août 2017, des discussions sont en cours avec différentes sociétés. Si des sociétés désirent partir à l’aventure dans les années à venir, elles sont priées de s’adresser au comité.

**5. RAPPORT DE CAISSE.**

5.1 Rappport du caissier :

M. Raymond Delavy, caissier donne lecture des comptes. L’exercice 2015/2016 se solde par un bénéfice de Fr. 1005.50. La fortune s’élève à Fr. 33 821.68

5.2 Rapport des vérificateurs :

La société s’accordéons Le Mazot par M. Christian Kohli et Sport Handicap, par M. Ambroise Giorgetti ont fonctionné comme vérificateurs de compte. Absents tous les deux, M. Christian Quuinodoz, vice- président de la FSL, lit leur message et demande à l’assemblée d’accepter les comptes, avec remerciements au caissier, M. Raymond Delavy, pour la parfaite gestion financière de la Fédération.

* 1. Décharge au caissier et au comité :

Le président met en discussion les points 5.1 et 5.2. L’assemblée, moins une abstention, donne décharge au comité et au caissier.

**6. ELECTIONS STATUTAIRES**

Mme Françoise Jobé Karlen se retire de la FSL après 20 ans de comité. Elle a œuvré comme organisatrice de la Fête Ste Cécile et juriste de la fédération.

Mme Frédérica Nendaz se retire après 15 ans de comité. Elle fut responsable du secrétariat et de l’organisation des lotos.

Un autre départ, qui n’est pas une démission, est à annoncer : Mme Dominique Roux-Elsig terminera son mandat de conseillère communale en fin d’année 2016.

Un présent est remis par M. Sébastien Lamon aux trois personnes démissionnaires, accompagné des remerciements pour les services rendus à la Ville de Sion.

Pour la constitution du comité, Mme Isabelle Gianadda, entrée au comité l’année dernière, reprend le secrétariat. Messieurs Raymond Delavy, Christian Quinodoz et Sébastien Lamon se remettent à disposition pour un nouveau mandat. Ces quatre personnes sont réélues.

Pour pallier le départ de Mme Françoise Jobé Karlen, M. Jérôme Déchanez, Harmonie municipale de Sion, est proposé et élu à l’unanimité.

Le remplaçant de Mme Dominique Roux-Elsig sera connu en janvier,

Enfin, M. Sébastien Lamon est réélu à la présidence.

Le comité compte donc 6 membres. Si une personne est intéressée à se joindre à eux, elle peut s’annoncer.

7. **DEMISSIONS - ADMISSIONS - EXCLUSIONS.**

Une demande d’admission est parvenue à la FSL : l’association Patouch qui aide les enfants à lutter contre les agressions d’adultes ou adolescents. Après examen de leurs statuts, le comité propose d’accepter leur demande. L’assemblée suit le préavis du comité et souhaite la bienvenue à cette nouvelle société.

Concernant les démissions, la FSL regrette le départ du Club Hippique de Sion et de Terre des Hommes section de Sion.

Cette année, aucune exclusion n’est à signaler.

M. Sébastien Lamon rappelle que toutes sociétés qui fusionnent, changent de dénomination ou modifient leurs statuts doivent les transmettre au comité de la FSL.

La FSL compte 131 sociétés à ce jour.

**8. DIVERS**

M.Daniel Morard, de la Société des Pêcheurs, M. Bernard Gay-Crosier de Sté de Sclérose en plaque, M. Stéphane Witschard des Samaritains de Sion et M. Denis Berthod de Sion Pétanque sont félicités pour 10 ans de présidence et reçoivent un diplôme.

Mme Dominique Roux-Elsig transmet les salutations de la municipalité et remercie les sociétés pour toutes les activités organisées. Celles-ci permettent de tisser des liens entre les sédunois.

Le FC Sion Football pour Tous et Le Chœur St Théodule ont été tirés au sort pour recevoir les bouteilles traditionnelles.

Le président, M. Sébastien Lamon, remercie les membres du comité pour leur travail, les sociétés pour leur confiance puis invite l’assemblée à partager le verre de l’amitié.

Fin de l’assemblée : 20.05

 Frédérica Nendaz, secrétaire FSL